

UNIVALOM

Siège:

Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal : 38

En exercice : 24

Présents : 15

Votants :

Procuration

Date de la convocation:
17 Septembre 2018

SEANCE DU 24 Septembre 2018

Délibération 2018-37

OBJET : Décision modificative n°2

L'an DEUX MILLE DIX HUIT le 24 septembre à 14h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Original

Expédition certifiée conforme à
l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente

Martine BONNEAU, Éric MELE, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, Michel VIANO, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis Monique ROBORY-DEVAYE, représentante de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Dominique TRABAUD, Guy LOPINTO, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Membres suppléants :

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE représentants de la Commission Syndicale

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux Collectivités membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Madame BONNEAU est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20180924-2018-37-DE
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception préfecture : 05/10/2018

Suite à une nouvelle délibération de reprise d'affectation du Résultat d'exploitation, et à des nécessaires ajustements budgétaires, résultant d'une modification de la programmation des travaux dans les déchèteries d'une part, et, suite à l'adhésion de la CASA à la compétence optionnelle à la carte de gestion des déchèteries d'UNIVALOM à compter de 2018, à la prise en compte de nouvelles recettes en provenance des déchèteries de la CASA, d'autre part, il convient de reprendre des écritures afin de régulariser cette situation.

En effet, d'importants travaux de réhabilitation étaient prévus dans l'année 2018 concernant les 3 déchèteries de Le Cannet, Mougins et Mouans-Sartoux. Finalement, compte tenu à la fois d'études complémentaires réalisées ayant abouti à un recalibrage des travaux pour 2018 de Mougins et d'un décalage des travaux de Mouans-Sartoux début 2019 – dès la fin de ceux de Le Cannet de septembre à décembre 2018 - afin de ne pas trop pénaliser nos usagers du réseau des déchèteries, les besoins initiaux de crédits d'investissements inscrits au BP 2018 doivent être ajustés.

Ainsi, sur les 2,35 M€ inscrits au BP 2018 sur le compte 1641, UNIVALOM n'a eu besoin de mobiliser qu'un emprunt de 1,2 M€ pour les travaux de la déchèterie de Le Cannet ; il convient donc à présent de diminuer les recettes d'emprunt du compte 1641.

Madame la Présidente propose donc au Comité Syndical d'adopter la décision budgétaire modificative n°2 présentée ci-après, en section d'exploitation et d'investissement qui prend en compte les divers ajustements de crédits présentés ci-avant entre comptes relevant de chapitres différents sans impact sur les équilibres du Budget Primitif.

CHAPITRE	IMPUTATION	RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10	1068	Autres réserves	1 010 020,52
16	1641	Emprunts	-1 010 020,52 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			0,00 €

CHAPITRE	IMPUTATION	RECETTES D'EXPLOITATION	
002		Résultat d'exploitation reportée	-1 010 020,52 €
70	7060	Recettes d'exploitation	1 010 020,52 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION			0,00 €

- D'ADOPTER les propositions du rapporteur

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical,
A l'unanimité

- ADOPTE les propositions du rapporteur

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente

Josette BALDEN